

**Localisation :**  
Villers-Cotterêts (Aisne)  
**Programme :** Construction d'un Lycée Européen 630 élèves  
**Maître d'Ouvrage :**  
Société de Construction et de Gestion de Picardie (COGEP) Amiens (somme)  
**Maîtrise d'Œuvre :**  
• Architectes : ARVAL sarl d'Architecture  
• Architectes : BELLIERE - MANIERE  
**Entreprises :**  
BREZILLON - FOURRE & RHODES  
**Bureau de Contrôle :** SOCOTEC  
**Bureau d'Etudes :** SERETE  
**SHON :** 10 872 m<sup>2</sup>  
**Mission :** M1 sans AMT  
**Réalisation :** Juillet 1991 - Août 1992  
**Coût d'Objectif :** 55 000 000 F.HT soit 36 000 000€ HT

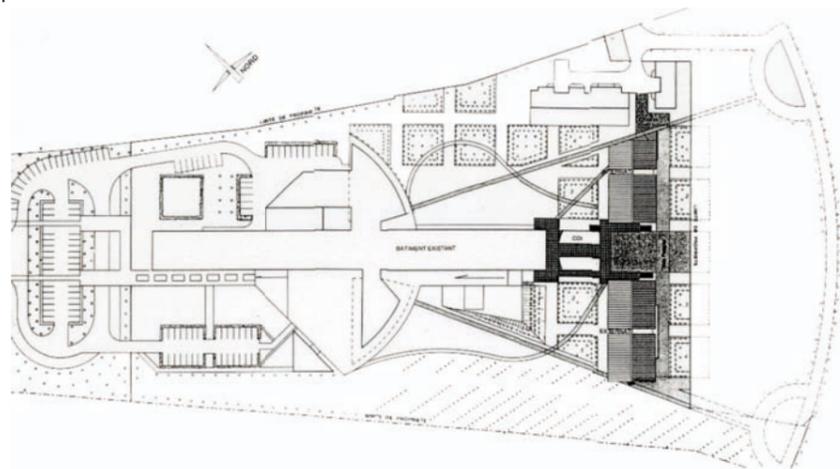


Ce lycée à vocation européenne qui propose un concept nouveau d'enseignement axé sur les techniques de communication (réseau multimédia), est une première en France. Dans le cadre des filières classiques L, ES et S, sont mises en place des sections européennes anglaises et allemandes. Il accueille 630 élèves dont 200 élèves en internat.

Construit dans un parc, à proximité du centre ville, il présente des façades très épurées, réalisées dans les matériaux régionaux s'intégrant naturellement à la composition paysagée qui l'entoure. C'est de cette connivence entre la nature et l'architecture que naît l'harmonie de ce «monument» avec son environnement. Ce parti pris esthétique est plei-

nement cohérent avec les exigences de fonctionnalité de l'édifice. La forme particulière du bâtiment, en croix, répond aux besoins d'une articulation rationnelle des espaces dans la logique de leurs organisations. La partie centrale abrite l'internat

côté ville et l'externat côté parc, de part et d'autre du hall d'accueil qui distribue les deux ailes. La première, est consacrée à la restauration, la seconde au centre de documentation qui est aussi un lieu d'échanges culturels.



La capacité d'accueil du Lycée Européen de Villers-Cotterêts est portée à 1000 élèves après les travaux d'extension qui comprennent la création d'une nouvelle salle de restauration en self service et des travaux de restructuration de l'existant liés aux modifications d'ensemble du lycée. La Vie scolaire et le CDI sont également déplacés vers les nouvelles ailes du lycée et le changement d'affectation de certains locaux au rez de chaussée.

Un bâtiment destiné à l'hébergement de 60 pensionnaires sera intégré dans l'extension.

Dans le même esprit que le bâtiment existant, l'extension reprend l'expression de «la lisière de la ville» en opposant le rythme ordonnancé du parc du lycée à l'espace planté annonçant la Vallée de l'Automne. Le dessin du parc reprend l'image du «jardin à la française» où viennent s'intégrer les nouveaux pavillons : le CDI et la Vie Scolaire, l'internat et l'externat. Le hall autour duquel s'organisent la vie scolaire et le

CDI, sert d'articulation entre les différents bâtiments.

La toiture de cet ensemble semi-enterré forme une terrasse accessible depuis le rez de chaussée de l'externat actuel, découvrant la vue sur le lointain.

Cette terrasse communique directement avec les niveaux haut de l'internat et de l'externat. Le hall central, éclairé par une verrière, assure la liaison entre les bâtiments existants et les nouveaux bâtiments, il dessert les locaux de la Vie Scolaire, le CDI et

la galerie d'accès à l'externat.

Le CDI sera constitué de deux nefs éclairées en partie haute depuis la terrasse, construites de part et d'autre d'une large circulation centrale donnant accès à l'espace de consultation. Deux façades largement vitrées assureront l'éclairage des espaces de travail.

